Municipalité de Déléage

L'INFORMATEUR

Chers citoyens et citoyennes,

Il me fait plaisir de vous présenter notre 2ième édition de L'informateur qui contient plus de détails concernant le futur Parc d'innovation Gigaville inc. Le conseil et moi, vous remercions grandement pour les paroles d'encouragement et de félicitations dues à ce projet grandiose qui verra certainement le jour chez-nous plutôt qu'ailleurs. Certains nous ont écrit, téléphoné et d'autres sont même passés au bureau municipal pour nous démontrer leur joie envers un tel projet qui disons-le, revitalisera non pas seulement Déléage, mais toute la Vallée-de-la-Gatineau aussi.

Quelques commerces nous ont déjà approchés afin qu'ils ne soient pas oubliés lors de la mise en place des installations et construction des bâtiments. De plus, plusieurs citoyens nous ont dit qu'ils donneraient leur nom pour devenir un employé dudit projet. ***« Enfin je pourrai revenir vivre chez-moi dans la Haute-Gatineau après mes études ! »*** nous exprimait un étudiant cégépien de Gatineau.

De fait, le projet ne fait pas l'unanimité, puisque certaines craintes persistent faute d'un manque d'information ou réponses à des questionnements. Naturellement, un gros développeur comme Gigaville apporte aussi son lot d'inquiétudes chez la population, principalement lorsque l'on parle d'un investissement de 165 millions; nous avons rarement vu ça dans une petite municipalité comme la nôtre ! Puisque les rumeurs et la désinformation sur le sujet commencent à circuler, nous avons cru bon de faire le point sur la situation dans cette édition de septembre.

Nous apportons réponses aux questions posées jusqu'à maintenant, afin que tous aient une idée plus concrète de ce qu'est le ***Parc d'Innovation Gigaville inc.***

Changement de sujet. Avez-vous remarqué que nous avons débuté quelques travaux d'embellissement à Déléage? Nous poursuivrons dans cette direction chaque année afin de ne pas engendrer de coûts exorbitants.

Nous avons aussi plusieurs demandes de subvention en cours, afin d'améliorer nos infrastructures; les subventions gouvernementales affluent et c'est le temps d'en profiter pour l'amélioration de nos routes et mise à niveau de nos infrastructures municipales. On se croise les doigts afin d'obtenir des réponses positives à nos demandes.

Bonne lecture à tous!

Anne Potvin, mairesse
mairesse@deleage.ca

SEPTEMBRE 2022

MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE

De la grande visite s'en vient....

Nous avons reçu un courriel provenant de la France. Voici le courriel en question :

Bonjour,
J'ai découvert que la municipalité Déléage portait ce nom en mémoire du père missionnaire Régis Jean-Francois originaire de CROSSAC (Haute-Loire, France). Il se trouve que ma famille est aussi originaire de Haute-Loire (Grazac, Saint-Jeures et Araules) à 9 kilomètres de CROSSAC. J'ai peu de doutes que nos familles sont issues des mêmes ancêtres même si je n'ai pu établir de relation formelle entre les 2 familles. Devant me rendre au Canada en septembre 2022, j'ai le projet de visiter votre municipalité car j'aimerais mieux comprendre ce qui a poussé un jeune curé de Haute Loire à partir missionnaire au Canada (surtout au 19e siècle). Je suis à la recherche d'informations concernant son séjour dans votre municipalité.
Bien cordialement,
Gilbert DELEAGE

Soyez assuré que nous le guiderons et l'informerons du mieux possible sur l'histoire du Père Déléage, nous lui remettrons aussi le livre d'histoire de notre municipalité.

Origine du nom de Déléage

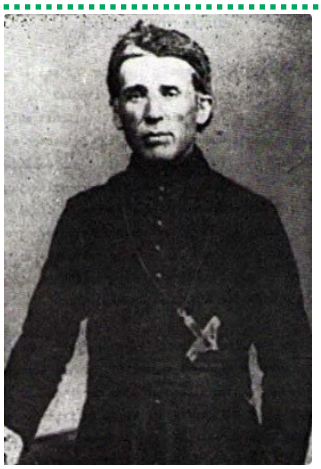

Déléage est le nom de notre municipalité. Combien d'entre nous connaissent l'origine véritable ?

Le canton de Kensington caractérisait autrefois ce que nous appelons aujourd'hui Déléage. À ses débuts, le canton comprenait que 114 personnes et il n'était pas considéré comme étant une municipalité.

Ce n'est que le premier (1er) janvier 1881 qu'elle fut définitivement inscrite sur la liste des municipalités incorporées.

Après 80 ans d'existence, notre municipalité est dix (10) fois plus nombreuse qu'à sa naissance, soit 1 150 personnes en 1963. Lors du centenaire en 1981, la population était évaluée à 1482 habitants. La population totale atteignait 1 964 habitants lors du recensement canadien de 2006. Selon le ministère des Affaires municipales, ce total se chiffrait à 2 023 habitants en 2008.

En 1930, l'histoire de la municipalité de Kensington subit un autre changement majeur. Elle fut désormais connue sous le nom de Déléage en l'honneur d'un missionnaire des Oblats de Marie Immaculée qui a toujours servi sa religion sous ce nom.

Reconnu de tous comme le fondateur de la paroisse, le révérend père Jean R. Déléage en fut l'administrateur et l'organisateur pendant 26 ans, soit de 1853 à 1879.

Ce changement s'effectua le 15 février 1930 et cela en grand accord avec les gens de la municipalité.

Les pionniers de chez-nous

Si nous reculions dans le temps, nous verrions que les premiers colons à venir s'installer dans le canton de Kensington n'eurent pas la vie facile. Seuls, éloignés du reste du monde, ils ont bâti ce coin de terre dont nous sommes si fiers aujourd'hui.

Grâce à leur courage et leur obstination, ils ont construit nos chemins, nos ponts, nos fermes et nos maisons.

La maison ordinaire du colon était habituellement une cabane étroite faite de bois rond. Les meubles étaient construits par des pionniers habiles.

Leurs instruments aratoires ne ressemblaient guère à ceux que nous connaissons aujourd'hui. Les rouets, le dévidoir, l'écrémeuse, la baratte à beurre, des objets essentiels à la vie familiale, occupaient les places d'honneur dans les maisons.

La vie familiale n'était guère variée. Les hommes travaillaient au chantier tandis que leurs femmes, habituellement d'excellentes cuisinières, leur préparaient de bons repas revivifiants.

Seul le temps des Fêtes et de Pâques apportaient aux gens une certaine récompense pour des mois de travail ardu et sans répit.

Ces jours-là faisaient ressortir la joie du fond des cœurs et l'amour régnait grâce à la foi enracinée. Les familles et les voisins se réunissaient lors de ces occasions spéciales.

RAPPEL URBANISME

Corporation Parc régional Lac 31 Milles

Saviez-vous que votre municipalité est à nouveau membre de la corporation du Parc régional du Lac 31 milles; ceci vous donnant droit à 5 nuitées consécutives tout à fait GRATUITEMENT en camping rustique, et ce, avec preuve de résidence?

- CORPORATION DU PARC RÉGIONAL -
DU LAC 31 MILLES

Profitez-en et réservez sur le site : www.cpr31m.ca ou téléphonez au (819) 465-2600

Médaille pour Toutou

Saviez-vous que lorsque vous achetez la médaille de votre chien au coût de *10 $*, cet argent sert en retour à prendre soin et nourrir un autre animal qui est rapporté à la municipalité lorsqu'il est perdu?

Alors il en vaut vraiment la peine de passer inscrire/enregistrer et prendre une médaille pour votre petit compagnon.

On ne sait jamais, un jour peut-être que ce sera le vôtre qui sera perdu!

SAVIEZ-VOUS?

Site Web de la Municipalité: https://www.deleage.ca/

Facebook: https://www.facebook.com/Municipalité-de-Déléage-1444432382516353

Tu veux réorienter ta carrière dans UN MÉTIER GAGNANT, voici l'opportunité de ta vie

Taux de placement **100%**

Mécanique automobile

Mécanique de véhicules de loisir et d'équipement léger

Début des cours
3 OCTOBRE 2022

CFP VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

L'excellence en formation

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki

POUR INSCRIPTION OU INFORMATION :
819-449-7922 POSTE 19265
cfp.cshbo.qc.ca

PUITS ARTÉSIENS DUFRESNE-LANIEL INC.
819.449.1802

CREUSAGE DE PUITS ARTÉSIENS
HYDRO-FRACTURATION

Cell.: 819.441.4414
Hugo Morin prop.

Licence: R.B.Q. 5610-2874-01

2, ch. Albert Fortin, Déléage, Québec J9E 3A8

dufresne_laniel@videotron.ca
www.puits-dufresne-laniel.com

Réservez votre espace publicitaire

dans notre prochaine édition de l'Informateur :

Espace carte affaire - 20$

Espace demi-page – 100$

Les fonds ramassés pour ces publicités serviront pour financer notre journal l'Informateur

(Un maximum de 4 pages d'espaces publicitaires sera consacré à chacune des sorties de L'Informateur.)

Merci de votre collaboration

POMPES ET TRAITEMENT D'EAU
H. MARIN

R.B.Q.: 5610-2874-01

- Pompes submersibles
- Réservoirs
- Traitement d'eau *Adoucisseur *Filtres

819.306.1414
819.449.8632 Alain

www.puits-dufresne-laniel.com
77, chemin Ferme-Joseph, Déléage, Québec J9E 3A8

Section de l'aménagement et de l'urbanisme

Savez-vous pourquoi certains permis prennent du temps à émettre?

***Construction neuve* :**

Vous devez présenter toutes les informations requises afin de l'obtenir, c'est-à-dire :

- **le plan d'implantation** (nous devons voir les marges de tous les bâtiments ainsi que le coefficient d'occupation du sol de chacun des bâtiments).
- **le plan du bâtiment** lui-même (on doit voir les pièces à l'intérieur telles que la grandeur, le nombre de chambre, et à l'extérieur – le type de toit, etc.)
- **le plan d'un technologue professionnel** pour votre système sanitaire – emplacement du système et le genre de système, implantation du puit d'eau pour la consommation, etc.)

***Rénovation* :**

Vous devez présenter le plus de détails que possible sur les diverses rénovations que vous voulez faire et indiquer la firme qui fera les travaux.

Espérant que ces informations vous aideront à mieux planifier votre demande de permis. Même si certains bâtiments ne sont pas nécessairement planifier pour l'année en cours, il vaut mieux les indiquer sur votre plan pour plus tard. Ces informations vous serviront dans le futur.

Objets volumineux ou encombrants

La collecte des gros objets se fera le vendredi ***14 OCTOBRE 2022*** .

Nous vous demandons de placer vos gros objets au chemin ***seulement la veille de la collecte.***

La Municipalité offre aux contribuables pour une journée seulement le remboursement à 50% de leurs factures de transport à l'Écocentre de Maniwaki pour les objets volumineux.

La facture devra être datée du samedi ***22 OCTOBRE 2022*** aux conditions suivantes:

- Un coupon de livraison par adresse
- Un maximum d'une tonne de matière
- Des matières qui ne sont pas récupérées à chacune des collectes d'ordures ménagères

Merci de votre collaboration

LES MAIRES

À la suite de son incorporation, les habitants de Déléage prirent conscience que la municipalité avait besoin de personnes pour se charger de son développement. C'est en 1889 que les maires, conseillers et secrétaires-trésoriers firent leur apparition au sein de notre communauté.

Plusieurs occupèrent ces postes de façon remarquable. Ils ont fait leur travail consciencieusement, au meilleur de leur jugement, de manière à ce que Déléage progresse rapidement.

Voici la liste des maires depuis le tout premier élu:

- 1889-1890 : Charles McDonagh
- 1890-1893 : Adolphe Charlebois
- 1893-1900 : James Millar
- 1900-1901 : Adolphe Charlebois
- 1901-1908 : James Millar
- 1908-1916 : Adolphe Charlebois
- 1916-1918 : Alexander Thompson
- 1918-1921 : Adolphe Charlebois
- 1921-1929 : William McSheffrey
- 1929-1931 : Télesphore Labelle
- 1931-1933 : Raphael Morin
- 1933-1941 : William McSheffrey
- 1941-1941 : Michel St-Amour
- 1941-1943 : William McSheffrey
- 1943-1943 : Michel St-Amour
- 1943-1947 : James McSheffrey
- 1947-1949 : Zéphyrin Dufour
- 1949-1960 : Paul Hins
- 1960-1969 : Palma Morin
- 1969-1971 : Jean-Paul Brazeau
- 1971-1975 : Zéphyrin Dufour
- 1975-1985 : Palma Morin
- 1985-1989 : Jean-Marie Ouellette
- 1989-2005 : Palma Morin
- 2005-2013 : Jean-Paul Barbe
- 2013-2017 : Bernard Cayen
- 2018-2021 : Raymond Morin
- 2021-..... : Anne Potvin (1ère femme de l'histoire de Déléage)

Le club de l'âge d'or de Déléage vous informe que ses activités débuteront le mercredi 7 septembre dès 13:00 dans la salle de l'édifice Palma-Morin avec un whist militaire.

De plus, voici les dates des futurs soupers :

- 5 octobre 2022 (élections du Club de l'âge d'or)
- 16 décembre 2022
- 15 février 2023
- 5 avril 2023
- 31 mai 2023

Le Club Optimiste de Déléage, vous informe qu'il y aura une **VENTE DE GARAGE** le 1er octobre prochain dans la salle de l'édifice Palma-Morin toute la journée!

Bienvenue à tous!

CONNAISSEZ-VOUS NOS EMPLOYÉS?

JOANNE POULIN

Directrice générale et Greffière-trésorière

directiongenerale@deleage.ca
819-449-1979, poste 131

2 années et 9 mois de service

ERIC TROTTIER

Contremaître des travaux publics

voirie@deleage.ca

1 année et 5 mois de service

PATRICK TALBOT

Opérateur permanent des véhicules de voirie

6 années et 10 mois de service

Merci de faire partie de l'équipe!

BUREAU MUNICIPAL

Dans la mesure du possible, nous vous demandons de prendre rendez-vous avec les inspecteurs pour vos permis. Ceci dans le but d'accélérer le processus d'exécution.

PRENDRE NOTE

Heures d'ouverture

Lundi à Vendredi	8h à 12h et 13h à 16h
Samedi et Dimanche	Fermé

Conseil municipal

Séances ordinaires 2022 à 19h00

11 janvier	5 juillet
1 février	2 août
1 mars	6 septembre
5 avril	4 octobre
3 mai	1 novembre
7 juin	6 décembre

Les séances du conseil sont ouvertes au public.

Nous joindre

Administration

Madame Joanne Poulin,
Directrice générale et greffière-trésorière
(819) 449-1979 poste 131
directiongenerale@deleage.ca

Madame Anny Morin,
Directrice générale adjointe et greffière adjointe
(819) 449-1979 poste 121
reception@deleage.ca

Madame Nicole Lacroix,
Commis à la taxation et à la réception
(819) 449-1979 poste 120
secretariat@deleage.ca

Madame Tatiana Renzo,
Technicienne en administration et trésorière adjointe
(819) 449-1979 poste 124
techadmin@deleage.ca

Urbanisme

Monsieur Gabriel Blais,
Inspecteur municipal - aménagement et urbanisme
(819) 449-1979 poste 122
inspection@deleage.ca

Madame Danielle Cillis,
Commis à l'urbanisme
(819) 449-1979 poste 123
urbanisme@deleage.ca

Voirie

Monsieur Éric Trottier,
contremaître des travaux publics
(819) 449-1979 poste 132
voirie@deleage.ca

Madame Anne Courville,
Assistante au contremaître
(819) 449-1979 poste 132
assistante@deleage.ca

PLAINTE OU URGENCE
composer le 132

Site Web de la Municipalité: https://www.deleage.ca/

Facebook: https://www.facebook.com/Municipalité-de-Déléage-1444432382516353

Questions et réponses aux inquiétudes que suscitent le projet du Parc d'Innovation Gigaville Inc.

1) Le concept de plusieurs entreprises réunies ensemble offrira quel genre de produits?

Nous parlons ici de 9 différents projets innovants pour un avenir plus écoresponsable, notamment :

-Assemblage de vélos électriques
-Scooters (mobylettes électriques)
-Batteries pour voitures hybrides et VTT
-Borne de recharge portative
-Panneaux solaires pour réfrigérer les conteneurs des transporteurs
-Recyclage de plastiques pour la transformation en hydrogène vert.
-Serres verticales pour fruits et légumes
-Serveurs pour les entreprises
-Cryptomonnaie

On créera directement entre 50 et 100 emplois de tout genre pour le bon fonctionnement des entreprises.

BONNE NOUVELLE DES INVESTISSEURS

Puisque la pénurie de logement se fait ressentir partout au pays, ils nous ont proposés de contribuer afin de réduire ce fléau ici dans la Vallée-de-la-Gatineau avec leurs connections et leurs liens avec des concepteurs de maisons complètement autonomes (alimentées par panneaux solaires). Ces entrepreneurs recherchent et désirent acheter des terrains, afin d'y installer des maisons et les vendre. Ce qui aiderait grandement notre région aussi. Ils sont très conscients de la pénurie du logement.

2) Je crains que cette entreprise soit trop près de chez-moi et que le bruit me dérange?

Les investisseurs ne voulaient en aucun cas, nuire et déranger les citoyens autour du projet; voilà pourquoi nous avons trouvé un terrain trois fois plus grand que le besoin réel du projet. De plus, quelques millions de dollars sont réservés justement dans le but d'atténuer le bruit en érigeant un mur de plus de trois pieds d'épaisseur en béton et construit de sable intégré au milieu, tout en gardant la végétation déjà présente partout sur le terrain – ce qui augmentera aussi l'insonorisation des lieux. L'entreprise se doit de respecter les normes gouvernementales en ce qui concerne le nombre de décibels permis.

3) J'ai entendu dire que ce genre d'entreprise (cryptomonnaie) était très bruyante?

Tout dépend de quelle façon elles sont construites et du genre de ventilateur utilisé par l'entreprise. Si nous reculons de 20 ans, les produits comme les ventilateurs n'étaient pas fabriqués comme de nos jours. Aujourd'hui la technologie a beaucoup évolué – donc les produits ont été grandement améliorés autant pour son efficacité que pour le son que ceux-ci produisent. Beaucoup de ces entreprises ne créent aucun son qui nuise à son environnement.

4) Nous parlons de combien de décibels environ que cette entreprise produira?

Normalement sans le mur d'atténuation de bruit, on parle de près de 50 décibels; ce qui équivaut au son d'un réfrigérateur. Après l'installation du mur anti-bruit, nous parlons de moins de 10 décibels, ce qui est à peine audible.

5) J'ai peur que cette ferme de cryptomonnaie soit comme celle surnommée « le Goliath » à Sherbrooke?

Aucunes chances. Nous parlons ici complètement d'un système différent et d'un bâtiment construit aussi selon les normes actuelles gouvernementales. Ce n'est plus comparable à celui de Sherbrooke. Le Goliath de Sherbrooke est construit dans une vieille grange qui était à l'abandon. Bâti près de l'eau alors que nous savons tous que l'eau est un amplificateur de sons. De plus, le mur qu'ils ont érigé autour afin d'atténuer le bruit est fait en tôle – encore un amplificateur de sons. Les ventilateurs utilisés sont des modèles d'anciennes générations (+ de 20 ans) et moins performants que ceux que nous possédons de nos jours. Maintenant, le son que produisent ces ventilateurs est réellement réduit et modéré; les modèles ont aussi été modifiés et améliorés. *Saviez-vous qu'il y a 2 autres entreprises similaires à Sherbrooke?* Aucune plainte n'a jamais été formulée contre celles-ci, puisqu'elles ne causent aucune nuisance sonore.

6) Avec un besoin d'énergie plus grand que la normale, quelles seront les conséquences sur notre environnement ? Y aurait-il des effets nocifs pour les animaux sauvages?

« En ce qui concerne l'énergie utilisée, comme vous le savez, le Québec dispose d'une énergie 100 % propre provenant de l'eau qui n'affecte pas l'environnement. Oui, nous utilisons une grande quantité d'énergie, mais nous trouvons des moyens grâce à des logiciels et à d'autres technologies matérielles pour réduire constamment la consommation d'énergie. Toutes les lois et règlementation gouvernementales seront respectées. » Perry Kotsopoulos

7) Mes taxes vont-elles augmenter?

Certainement pas à cause du projet en cours. Sachez que cette nouvelle entreprise apportera dans les coffres de votre municipalité une énorme somme d'argent basée sur sa valeur, au contraire, bien grâce à eux, votre municipalité pourra pallier mieux aux besoins de ses citoyens en offrant plus de services. C'est une chance exceptionnelle à ne pas manquer que cette entreprise veuille s'installer chez-nous, pour le bien de notre municipalité!

8) Il y aura plus de trafic avec les transporteurs qui passeront ici; je crains que cela me dérange?

Assurément, il aura une augmentation de l'achalandage des transporteurs. Cela fait partie de la revitalisation d'une région. Déjà des transports divers transitent par nos chemins et la 107 pour le transport du bois et d'autres produits! Cela peut être vu comme un inconvénient, mais c'est aussi une opportunité que profitera notre économie en augmentant les revenus pour nos commerces déléageois. Ces transporteurs utiliseront nos dépanneurs, épiceries, casse-croûtes, pompes d'essence et plus, donc, du positif en ressortira.

9) La lumière que créera les serres la nuit dans le ciel, m'empêchera de voir les étoiles?

Non, la lumière ne sera pas aussi polluante et étincelante afin d'empêcher de voir la beauté de notre firmament. Les Montréalais voient les étoiles la nuit venue, même s'il a une énorme quantité de lumière qui illumine la ville la nuit.

10) Avec autant de serres, ils auront besoin de beaucoup d'eau. Qu'arrivera-t-il à nos puits lorsqu'ils creuseront pour s'en faire un?

Un puit tout à fait normal sera creusé, comme si vous aviez un nouveau résident qui se bâtissait sur le terrain voisin. Ils n'auront aucunement besoin de plus d'eau qu'une résidence familiale, puisque la nouvelle technologie fait en sorte que l'entreprise GrowX aura des installations de haute technologie qui contrôlent la température et l'humidité dans chaque serre. De ce fait, il se créera de la rosée automatiquement qui se régénérera jour après jour. Aussi, ils réduiront la demande d'approvisionnement en eau de 85 %. Il en va de même pour l'électricité consommé dans les serres, une réduction de 15 % sera notée.

11) Qu'est-ce que cela nous donne à nous citoyens de laisser une grosse entreprise comme celle-là s'établir chez-nous?

La possibilité d'avoir un contribuable supplémentaire non-négligeable, qui apporte de l'argent dans les coffres de votre municipalité. Ainsi votre conseil en place aura moins de casse-tête pour pallier les augmentations du coût de la vie, afin de réussir à limiter au maximum les futures augmentations de taxes.

De plus, le fait de garder nos jeunes pour travailler en région tout en obtenant un salaire compétitif à celui de la ville, cela pourra réduire l'exode de ceux-ci au profit des grands centres-villes, dû au manque de travail et de salaires décents.

Revitaliser une région complète et faire rouler l'économie afin que tous puissent avoir une vie décente en région n'est pas facile. Voilà ce que compte nous apporter ce projet, à vous et votre famille! Gigaville est une opportunité à ne pas manquer afin de faire revitaliser la Vallée-de-la-Gatineau qui se meurt depuis bien trop d'années déjà.

12) Si je vends ma maison, car je ne veux pas vivre près de cette entreprise, vous allez perdre des citoyens et des payeurs de taxes?

Nous serions très désolés de vous perdre comme citoyen, mais soyez assurés que la valeur de votre maison n'en sera pas amoindrie, au contraire, sa valeur vous offrira une meilleure opportunité de la vendre à la hausse. De plus, en ce moment nous avons déjà des demandes de futurs citoyens qui aimeraient vivre près du Parc d'innovation Gigaville Inc. et se cherchent une maison autour du projet.

13) La municipalité devait-elle consulter ses citoyens avant d'entreprendre des démarches avec ces futurs investisseurs?

Cela dépend des circonstances et du projet. Puisque ce projet était conforme aux règles de zonage et n'avait aucun changement à apporter au schéma, nous ne pouvions refuser cette entreprise s'y établir. Le terrain étant déjà zoné pour une ou des entreprises de type « industriel léger », les investisseurs pouvaient directement faire une demande de permis et commencer à s'installer sans même que personne ne soit au courant. Par conséquent, les représentants municipaux n'avaient pas l'obligation d'en faire la demande et d'en informer ses citoyens. Mais par souci de transparence, nous avons tout de même transmis les informations aux médias locaux, afin d'en informer notre population au préalable.

Si les informations dans le présent document ne suffisent pas à répondre à la majorité des questions, il sera possible de faire une soirée d'information plus explicite sur le sujet.

VOTRE OPINION SUR LE PARC D'INNOVATION GIGAVILLE INC. COMPTE POUR NOUS!

VOTRE OPINION EST IMPORTANT

Suite à ces informations, êtes-vous en faveur du projet? ___ oui ___ non ___ ne sais pas. Pourquoi?

_____

_____

_____

Si vous avez encore des inquiétudes, faites-nous en part?

_____

_____

_____

Êtes-vous en faveur pour ce développement régional? ___ oui ___ non ___ ne sais pas

Êtes-vous fiers que ces investisseurs veuillent s'installer chez-nous, afin de remédier à la décroissance de notre population et offrir des emplois de qualités, bien rénumérés et durables? ___ oui ___ non___ ne sais pas

Commentaires :

_____

_____

_____

_____

Nom du répondant: _____ **Âge:**_____

Adresse: _____

Merci de participer! Soyez assuré que votre conseil municipal étudiera vos réponses afin de satisfaire le mieux possible à l'ensemble de ses citoyens.

Veuillez retourner vos réponses à l'adresse courriel: reception@deleage.ca,
par la poste: 175 route 107, Déléage, J9E 3A8 ou bien directement au bureau municipal.

Délai de réponse: 30 septembre 2022